

# Enquête sur la santé et l'accès aux soins dans le Nord Pas-de-Calais - mars 2013

Parler aux habitants de leur santé future nécessite une estimation de leur point de vue, de la perception de leur santé, mais aussi de la manière dont elle est prise en compte.

L'ARS s'est associée à la Voix du Nord pour lancer cette enquête d'opinion. Cette étude a été réalisée par l'IFOP, selon des principes scientifiques et déontologiques d'enquête par sondage.



**L'échantillon porte sur 604 personnes ; il est représentatif de la population du Nord Pas-de-Calais âgée de 18 ans et plus.**

Les interviews ont été réalisées par téléphone, du 21 au 23 mars 2013.

**Avertissement général :**

L'interprétation doit être prudente, d'autant que dans certaines catégories (cadres supérieurs), les résultats portent sur de petits chiffres.

## LA SANTÉ PERÇUE

Les habitants du Nord Pas-de-Calais ont une perception de leur santé bien meilleure que celle des habitants de la France entière.

Cette perception prédomine chez les moins de 35 ans.

Les hommes s'estiment en meilleure santé que les femmes.

Les cadres supérieurs jugent leur santé excellente (96 %), contre 91 % des employés et ouvriers.

Ce pourcentage diminue pour les retraités (80%) ou encore les inactifs (86%)

De prime abord, on peut être surpris par la perception de la santé dans notre région, alors que les indicateurs socio-sanitaires sont parmi les plus dégradés de France.

En revanche, l'examen des taux selon les critères de sexe, d'âge et de catégorie socio-professionnelle confirme des éléments déjà connus.

Toutefois, l'examen des taux par territoire nous montre que dans le Hainaut, les habitants s'estiment en moins bonne santé. Ceci corrobore le constat des inégalités sociales infrarégionales.



## L'ATTITUDE EN CAS DE MALADIE

51 % des habitants du Nord Pas-de-Calais consultent immédiatement le médecin en cas de maladie ; 44 % se soignent seuls.

Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes ; par contre, l'âge est très discriminant : 55 % des moins de 35 ans se soignent ; à partir de 35 ans 57 % de la population consulte, et ce chiffre augmente dans les tranches d'âges supérieures.

Dans les catégories socio-professionnelles supérieures (CSP+), on se soigne ou on consulte de manière égale. Chez les ouvriers et les employés, on se soigne (52 %) plus que l'on ne consulte (41 %).

Là encore, un territoire sort du lot : c'est le Littoral, qui est à l'inverse des chiffres régionaux.

L'accès aux soins «primaires» – pharmacien, médecin généraliste – est très facile (98 % et 91 %), ce qui est peu étonnant, puisqu'il n'y a pas, en moyenne, de déficit sur ces professions dans la région.

Pour le pharmacien, les chiffres atteints, quels que soient les critères (y compris le critère territorial), mettent en évidence une répartition égale sur l'ensemble de la région, reflet de la maîtrise réglementaire de l'installation et montrent la porte d'entrée que les pharmaciens constituent dans le système de santé.

Les bons scores également retrouvés pour le médecin généraliste confirment que, globalement, l'accès au généraliste est aisé et que la question des déserts médicaux reste encore marginale.

Le dentiste et le gynécologue sont encore d'un accès aisé (73 %); mais 27 % (pour les dentistes) et 23 % (pour les gynécologues) des personnes interrogées estiment toutefois ces accès difficiles.

Pour le cardiologue, la situation s'aggrave : 63 % (accès difficile) contre 33 % (accès aisé), mais elle s'inverse pour l'ophtalmologiste, puisque seulement 29 % estiment avoir un accès facile, contre 71 %.

Quelle que soit la spécialité évoquée, on ne retrouve pas de vraie différence selon le sexe, l'âge ou la catégorie socio-professionnelle.

En revanche, les situations ne sont pas égales sur les quatre territoires, sans qu'il y ait une réelle cohérence : ainsi, dans le Hainaut, on semble avoir un accès moins facile au dentiste, beaucoup plus facile au cardiologue et plus aisé à l'ophtalmologiste.



### L'ADHÉSION À DIFFÉRENTES PROPOSITIONS

- ➔ La confirmation de l'accès facile au médecin généraliste se retrouve dans deux items : 73 % pensent qu'il est facile d'obtenir un rendez-vous rapide, et que le généraliste est suffisamment près de chez eux (78 %). De même, l'accès à un établissement de santé ne pose pas de problème.
- ➔ Pour les mutuelles, si elles sont considérées en général comme très chères (85 %), seulement 10 % pensent que l'on peut s'en passer.
- ➔ Si la diminution des médicaments remboursés est invoquée (89 %), seuls 52 % font presque toujours confiance aux médicaments.
- ➔ L'accès au spécialiste est difficile en raison des délais et non de l'éloignement.

L'examen selon les critères montre peu de différences pour le sexe, même si la vision féminine paraît un peu plus pessimiste.

La différence réside plus dans l'opinion différente selon les tranches d'âge et les catégories socio-professionnelles, surtout pour les items financiers : ainsi, consulter un professionnel est ressenti comme plus cher par les employés et ouvriers (85 %) plus que par les cadres supérieurs (62 %).

Au niveau des territoires, sur le Littoral on ressent de difficultés à trouver un médecin qui se déplace, un spécialiste, ou à obtenir un rendez-vous rapidement.

### LA CAUSE PERÇUE DES DIFFICULTÉS



Le coût des soins et la crise sont les causes les plus importantes retenues pour expliquer les difficultés en matière de santé et d'accès aux soins. Ce coût est plus sensible pour les CSP les plus défavorisées (59%) que pour les plus élevées (46%).

Quelle que soit la catégorie, la mauvaise hygiène de vie et l'alimentation viennent en second, mais avec une perception beaucoup plus forte chez les cadres supérieurs.

Pour les deux, l'éventuelle insuffisance de l'aide de l'Etat vient loin derrière, avec seulement 17 % dans les deux catégories.

Les inégalités sociales et territoriales qui ressortent de cette enquête corroborent les indicateurs socio-économiques et socio-sanitaires de la région que suit l'ARS, et qui constituent le fondement même du Projet régional de santé.

#### Contact presse :

Sarah Izza chargée des relations presse  
sarah.izza@ars.sante.fr  
03.62.72.86.27